

Non aux avions de la honte et au business de l'expulsion

Face à la recrudescence des vols spéciaux pour le renvoi d'étranger-ères, le collectif Augenaufl a lancé une campagne de dénonciation et de boycott contre Hello, une compagnie privée d'aviation qui exécute ce genre de tâches pour les gouvernements suisses et allemands.

Hello et Good bye !

La compagnie d'aviation bâloise Hello est fière d'afficher sur son site qu'elle vole pour les supporters et les joueurs du club Bâlois FCB. Elle explique aussi qu'elle organise des vols dans toute l'Europe pour les équipes de football allemandes. Pourtant, *Hello* transporte souvent un autre type de passagers. Ceux-ci sont noirs, menottés et accompagnés par deux ou trois gardes du corps armés en uniforme. *Hello* est en effet spécialisée dans les charters de renvois forcés.

Comment séparer des familles et créer de nouveaux clandestins ?

Le 5 octobre 2009, un vol spécial *Hello* est parti pour la République démocratique du Congo, un pays déchiré par la guerre civile depuis de nombreuses années. L'avion de la Compagnie *Hello* qui décolle ce lundi soir de Kloten emmène à son bord 8 passagers menottés aux pieds et aux mains. Leurs accompagnateurs (environ 20 policiers) feront les 5h30 de vol armés, en compagnie d'un médecin.

C'est SwissREPAT, la charmante agence de voyage de l'Office des Migrations (ODM) qui a affrété ce vol. Parmi les 8 réfugiés expulsés, 5 seront déposés à Kinshasa, et 3 à Luanda, capitale de l'Angola. Nous avons pu nous entretenir avec certaines personnes qui étaient dans cet avion et recueillir leurs témoignages. A Kinshasa, les 5 déportés ont reçu 90 dollars des autorités suisses. Cet argent leur aura permis de traverser les contrôles de la direction générale de la migration à l'aéroport et de ne pas finir directement dans les prisons de la police politique (ANR) venue les accueillir.

J. 39 ans vient de passer 50 jours en grève de la faim dans sa prison suisse. Amené d'abord dans une clinique psychiatrique, il a été expulsé de force, sans que sa compagne n'en ait été avertie. Arrivé très faible à Kinshasa, c'est à l'hôpital qu'il commencera son séjour.

S. quant à lui est expulsé avec un bras en écharpe. Bras qu'il a luxé lors d'un programme d'occupation. Les autorités ont préféré l'expulser avant qu'il n'ait pu se faire opérer. Il arrive donc en mauvaise santé, sans famille directe, vu que sa famille proche vit en Suisse depuis plus de 20 ans (permis C ou naturalisés).

Mais ce vol du 5 octobre 2009 continue sa route pour Luanda, capitale de l'Angola, le frère ennemi de la RDC. C'est là qu'est débarqué K. Malade chronique, il se retrouve sans argent et donc sans traitement. De plus, il s'est battu durant tout l'été avec sa compagne pour faire reconnaître sa fillette de trois ans, qui restera en Suisse, séparée de son père.

Même situation pour L qui est expulsé de Suisse après un séjour de 27 ANS !! Ici, il a deux enfants en bas âge et une grande fille. Comme les autorités angolaises ont refusé de lui établir un document de voyage, les autorités suisses ont « bricolé » elles-mêmes un laissez-passer, avec des photocopies d'un passeport !

Suite à cette arrivée catastrophique, L est arrêté et se trouve aujourd'hui dans une prison militaire près de Luanda. Personne ne sait pour quelles raisons il a été arrêté, ni pour quelle durée. Par contre, tout le monde sait que les prisons angolaises sont des lieux mal entretenus et dangereux, où les personnes désargentées ont peu de chance de survivre.

Hello, une compagnie peu transparente

C'est Moritz Suter, fondateur de Crossair, qui a fondé Hello en 2004. L'entrepreneur modèle dit avoir choisi ce nom en référence à la chanson des Beatles, « You say Hello, I say good bye ». ¹ C'est avec des vols « ad hoc » que la compagnie devait se faire de l'argent. Par contre, Hello est toujours resté discret quant à ses clients les plus importants de ces vols spéciaux : les gouvernements suisse et allemand. Ses passagers : des policiers, des requérants d'asile ligotés et renvoyés de force dans les dictatures du Togo, de la Guinée, de la RDC, du Niger ou de l'Angola.

Le journal allemand « Zeit Magazine » a sorti en janvier 2008 un reportage dramatique qui montre une expulsion en septembre 2006 et les destins des personnes expulsées (<http://www.zeit.de/2008/03/Abschiebflug>). Ces vols spéciaux sont aussi devenus la cible de protestations à Hambourg, en 2007 et 2008. Pourtant, la spécialité de « transport forcé » pratiquée par Hello est restée inconnue en Suisse. Au début de l'année 2009, la compagnie avait besoin de liquidités et c'est l'industriel Michael Pieper (Cuisines Franke) qui a investi 5 millions de francs pour augmenter le capital. Pourtant, ces derniers mois, des avions sont restés au sol et du personnel a été mis au chômage partiel. Peut-être n'ont-ils pas pu être suffisamment concurrentiels face à Swiss et aux 8 autres compagnies aériennes qui pratiquent ce business de l'expulsion. En effet, selon l'office des migrations, les vols spéciaux (43 pour 2009) coûtent entre 20'000 et 100'000 francs le vol et sont attribués selon les règles de la concurrence au meilleur prestataire. On comprend qu'il y a là de l'argent à se faire... sauf si le public refuse d'utiliser les mêmes avions...

Librement adapté de plusieurs textes d'Augenau Zürich parus le 8.12.09 Plus d'infos sur www.augenau.ch

¹ Selon un interview donné au magazine Bilan, <http://archives.bilan.ch/BI/BILAN/2005/article-2005-11-119>.